



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CR instance de proximité Info/Sports Janvier 2025

Questions RP Info/Sports - Janvier 2025

Présents :

Représentants de proximité : *Mathilde Goupil (SNJ), Georges Pinol (CGT), Kamel Founas (CFECCG), Sophie Lacombe (CFDT)*

Direction : *Frédéric Debains (RH, président de l'instance), Alexandre Kara (Directeur de l'information), Pascal Golomer (Directeur délégué aux sports), Nicolas Vinoy (Directeur de la rédaction numérique Francetvsport)*

Questions récurrentes

1- Quel est le nombre de missions réalisées par les rédactions siège MFTV (F2 + F3 + Sports + Franceinfotv et .fr) entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour, dont le transport et l'hébergement n'ont pas été prises en charge par leurs directions respectives? Pour quelles raisons?

Réponse : *Il y a eu une mission dont le transport n'a pas été pris en charge. C'était pour un sujet 13H du 19/12 sur la lenteur des Ouigo. L'aller a été pris en charge par la SNCF parce que le tournage a été déclenché la veille et que le train était complet mais qu'il y avait des places réservées pour la presse. Le billet retour était pris en charge par FTV.*

2- Quelles sont les reportages pour France 2 + France 3 + FranceInfotv, entre la dernière réunion des RP et celle de ce jour pour lesquelles un.e JRI a réalisé un montage ?

Réponse : *aucun*

Ressources humaines

3- Solidarité pour Mayotte

- **Quelles sont les mesures déployées par la direction pour venir en aide à ses salariés à Mayotte ? Une collecte de produits de première nécessité, médicaments etc auxquels pourrait participer les salariés du siège est-elle envisagée afin de pouvoir soutenir nos collègues d'Outre-mer ?**



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Réponse : La direction de France Télévisions a fait le choix de faire un appel aux dons auprès de la Fondation de France. L'appel a été relayé par monespace.com

Il n'y a pas eu de collecte interne.

Une collègue d'Outre-mer la 1^{ère} a lancé une collecte litchi qui a été relayée par la com. Ci-dessous les liens :

<https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-FTV/SitePages/solidarit%C3%A9-Mayotte.aspx>

<https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-offres/SitePages/unis-pour-mayotte.aspx>

<https://groupefrancetv.sharepoint.com/sites/monespace-DiversiteOffres/SitePages/France-T%C3%A9l%C3%A9visions-solidaire-de.aspx>

4-Parking à vélos

En 2024, plusieurs accidents (depuis décembre 2023 - trois accidents signalés à la médecine du travail + des chutes non signalées) ont eu lieu en accédant au parking vélos du siège. En cause : une marche de trottoir trop élevée et une rampe d'accès au parking très pentue et glissante. Le sujet avait déjà été évoqué en IP, mais sans conséquence.

- **Y a-t-il eu une étude de ce qui pourrait être fait pour remédier à ce problème ? Si oui, avec quels enseignements ?**
- **Sinon, la direction peut-elle s'engager à ce que cela soit fait avant la fin du premier trimestre ?**

Des salariés vont continuer à se blesser tant que rien n'est fait ! Les élus en profitent par ailleurs pour signaler que l'espace du parking réservé aux vélos est arrivé à saturation, des vélos sont désormais garés en dehors de cet espace.

- **Serait-il possible d'agrandir cet espace ?**

Réponse : la situation du parking et les accidents sont des dossiers suivis par la CSSCT.

Des panneaux lumineux sont en place.

Phase d'étude et chiffrage en cours pour les autres travaux.

5-Pass Navigo liberté plus

Depuis le 1^{er} janvier 2025 du Pass Navigo Liberté plus est en place : lissage des zones dans toute l'Île de France, même tarification pour tous, facture en fin de mois avec le nombre de voyages enregistrés.

- les RP réclament le remboursement désormais de ce titre de transport au même titre qu'un pass navigo classique, puisque c'est un nouveau moyen pour les salariés d'opérer les trajets domicile -travail.

Cela permettrait par exemple aux télétravailleurs -qui ont dû abandonner le Pass hebdomadaire ou mensuel non rentable pour eux- de faire valoir leurs droits au défraiement des trajets domicile -travail quand ils sont en service à FTV.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Réponse : la prise en charge obligatoire des transports par l'employeur est définie par la sécu dans le BOSS (bulletin officiel de la sécurité sociale) :

Ce sont les cartes ou abonnements à trajet illimités qui sont pris en charge.

Avec le « Pass Liberté plus », les trajets sont facturés à l'unité, ils ne peuvent donc pas être pris en charge par l'employeur, il ne rentre pas dans le BOSS.

6-Eau chaude : douche froide à FTV, droit de suite (question sans réponse à la dernière IP)

Une dérogation temporaire (décret 2023-310 du 24/04/2023), qui permettait de couper l'eau chaude sur les lieux de travail a pris fin en juin 2024.

Depuis juillet, l'accès à l'eau à température réglable doit être rétabli (article R4228-7, al. 2, du code du travail qui impose que l'eau des lavabos des lieux de travail soit à température réglable).

Ce n'est toujours pas le cas au siège.

Les RP réclament l'application du code du travail.

Réponse : Le point est en cours de traitement via le prestataire Atalian. Ce point est considéré comme prioritaire.

7-Les engagements de la direction pour les documentalistes (droit de suite)

Lors de l'IP de décembre 2024, la direction a donné cette réponse à la demande des RP qui demandaient la confirmation de l'engagement de la direction pris lors de différentes réunions :

La direction confirme :

- Le remplacement de la personne qui prend son compte épargne temps (CET) par un intermittent suivant les besoins de l'activité ;

- Le passage de trois mesures d'expertise de documentalistes sur l'année 2024 et s'engage à six autres mesures d'expertise jusqu'en 2026, à raison de trois par an.

Concernant les passages en expertises, cette réponse n'est pas satisfaisante, car la direction s'était engagée à 3 passages en expertise jusqu'en 2027. Il en manque 3 donc. La direction des parcours professionnels a confirmé lors de la réunion du 18 décembre 2024 cette sanctuarisation **jusqu'en 2027**. De plus, en réponse à un mail d'alerte suite aux interrogations par rapport à cette réponse en IP, la DRH a elle-même écrit dans un mail daté du 13 décembre 2024 adressé au secrétaire de l'IP:

« La Direction s'engage bien, sous réserve d'une enveloppe budgétaire annuelle dédiée au PARSI, et sous réserve du respect des critères de compétences requises au passage en groupe d'expertise, à faire évoluer au moins trois salariés par an jusqu'en 2027 en groupe d'expertise (5S ou 6S). »

Les RP réclament donc que la direction confirme bien le nombre de neuf passages en expertise à compter de la prochaine NAO de 2025 jusqu'à celle de 2027 (3 par ans)



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Réponse : La direction confirme, cette personne sera remplacée si l'activité le nécessite. Elle confirme également qu'il y aura bien 3 passages en expertises par an jusqu'en 2027 en 5S ou 6S si le budget le permet.

8-LeCab, suite

Après la qualité du service, ce sont les tarifs de la société de VTC qui interrogent. Au PCinfo, par exemple, pour leurs déplacements, les salariés techniciens sont passés du club affaires de la G7 à la société LeCab.

Ce changement était censé faire faire des économies à la direction. Or, plutôt qu'une baisse, certains salariés ont remarqué une hausse des tarifs.

La société LeCab semble donc plus chère que le club affaire de la G7.

- **est-ce une réalité ?**
- **si oui, la direction peut-elle, de nouveau, faire appel à la G7 beaucoup plus confortable et souvent moins problématique ?**
- **sinon: une version « Affaires » pour LeCab existe-t-elle ? Pourquoi ne pas y adhérer le cas échéant?**

Réponse : Cette question ne relève pas de l'instance de proximité mais d'une prérogative de la direction et de ses choix de gestions.

À titre d'information la direction signale que toutes les courses ont augmenté avec l'inflation.

Les prix affichés ne sont pas comparables entre eux car les prix affichés ne correspondent pas forcément aux prix payés par l'entreprise, par exemple certains fournisseurs comme la G7 ont des coûts d'abonnement à rajouter.

Les problèmes rencontrés avec la société LeCab sont à signaler à cette adresse Haifa.frih@francetv.fr

9-Départs à la retraite: prévisions

La direction a récemment fourni des prévisions de départs à la retraite pour les années 2024 à 2028. Pour 2025, la prévision de départs à la retraite à la direction de l'information est de 35.

Les RP réclament pour le secteur de l'information et des sports le détail pour les PTA et les journalistes.

Réponse : La direction ne peut pas répondre à cette question qui ne relève pas de l'instance de proximité.

Il y a eu un point sur le bilan de l'emploi au CSE siège de décembre 2024.

Direction de l'information

10- JRI : rédaction nationale et économies

La direction a annoncé en CSE siège le 7 janvier 2025 qu'il fallait faire des économies au sein du service JRI.



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Elle a gelé la participation des JRI aux tournages des Sports. Elle explique cependant que la décision n'est pas définitive.

Une réunion des directions est prévue le lundi 13 janvier 2025.

Par ailleurs, un article dans la presse média (La Lettre) fait état d'un plan de réduction de 10 ETP dans ce service.

- **quelles sont les décisions prises par la direction au final?**
- **quelle est la teneur des économies ciblées par la direction au service JRI?**
- **quelle est la réduction d'effectifs envisagée?**

Réponse : Il y a eu une réunion le 20 janvier entre l'Info et le sport. La collaboration JRI/service des sports va se poursuivre. Le volume annuel de détachement reste à définir. Pour l'instant il y a un chiffre provisoire à revoir en juin qui est égal à celui de l'année dernière (le prévisionnel sans les dépassements)

Alexandre Kara a demandé au service des sports de faire attention et de mutualiser les tournages au maximum car quand ils dépassent le volume de JRI convenu il n'y a pas de facturation et c'est la rédac qui supporte le coût. Il y a des impératifs, l'info ne peut pas avoir recours au presta

Il n'y a pas de réduction des effectifs JRI prévue à ce stade.

Pour les départs à la retraite, pas de réduction, peut-être des postes gelés

Il y aura un recrutement au mois de mars.

Plus généralement, Alexandre Kara dit qu'il n'a pas la possibilité de donner des infos, rien n'est décidé, il ne sait pas où vont se porter les économies pour l'instant, dans quel service.

Il y a des points RH tous les mois, les objectifs lui ont été donnés hier en termes de budget et ETP globaux. Le pilotage se fera au cours de l'année en fonction de l'évolution de l'activité et les différents mouvements qui se feront.

11-Service culture de la rédaction nationale

- **Pourquoi les reportages culture tournés en amont sont-ils montés le jour J de la diffusion, dans l'urgence (et le stress) comme de l'actu chaude ? Pourquoi ne pas les monter plus sereinement en amont également ?**
- **La même question se pose pour les séries itinérantes du service culture : ne s'agissant pas d'actu chaude, pourquoi tourner et monter pendant l'itinérance (ce qui signifie commencer le montage dans la chambre d'hôtel le soir après la journée de tournage), alors qu'il serait possible de monter après les quelques jours de tournage, de retour à Paris ?**

Ces pratiques sont classiques au sein de la rédaction, mais la matière culture étant souvent "froide", il semble possible de pouvoir s'en affranchir afin de garantir des conditions de travail plus sereines aux uns et aux autres.

Réponse : Contrainte de montage et de tableau de service

Problème des PAV à remonter et qui bloquent des postes de montage.

La question a été posée au service culture.

Pas de réponse pour l'instant.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

12-Correspondants des bureaux des régions, toujours

-Les RP souhaitent un point sur l'avancée du plan d'action.

Réponse : Entretiens planifiés pour le poste de 4ème adjoint, le recrutement sera fait normalement avant la fin du mois.

À Marseille les postes n'ont pas été republiés.

13-Correspondants des bureaux des régions et CDD

- **Les journalistes remplaçants dans les bureaux des régions de France Télévisions perçoivent-ils bien l'indemnité forfaitaire dite « prime de bureau », comme les titulaires - au prorata des jours travaillés ?** Cette prime est pour rappel d'un montant de 335€.
- **Si non, pourquoi ?**

Réponse : Pour rappel, à France 3, les pigistes reçoivent bien la prime de BAV quand ils font un remplacement en bureau excentré (au prorata des jours travaillés bien sûr), elle apparaît sur les feuilles de salaire. Il y a un accord. Pour la prime de bureau le texte va être recherché pour vérification mais elle n'est pas paramétrée en paye donc les CDD ne la perçoivent pas.

14-Organisation des stages climats

Lors de la tenue de la session "traiter l'info sur les enjeux climatiques et la biodiversité", à l'Université France Télévisions, les participants ont noté que le nom de la société «Galaxie Formation» était mentionné parmi les organisateurs.

- **les RP souhaitent des précisions sur cette société, sur le rôle exact qu'elle joue dans l'organisation et la mise en place du stage et sur les prestations qu'elle fournit ?**

Les interrogations sont motivées par le fait que cette session de formation se déroule entièrement dans les locaux de l'Université France Télévisions et que la principale intervenante est une ancienne journaliste de la rédaction nationale qui travaille aujourd'hui en free-lance.

Elle a précisé aux stagiaires qu'elle avait conçu seule cette formation sans l'appui d'une structure extérieure.

Afin d'avoir une appréciation globale de la question, nous aimerions également connaître :

- **Le nombre total de salariés de France Télévisions qui ont participé à cette session obligatoire.**
- **Le budget et le coût total de ce programme de formation. Disponible dans les bilans des plans de compétences**
- **Le montant des sommes versées à Galaxie Formation en rémunération des prestations apportées par cette société.**



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Réponse : cette formation a été conçue par les responsables pédagogiques de l'université et le prestataire choisi par appel d'offre Galaxie en respectant les règles de la commande publique.

Cette formation n'est pas obligatoire. 475 journalistes ont été formés, dont 254 du Siège, 168 du réseau France 3 et la Corse, et 53 dans les Outre-mer avec Malakoff.

Le coût total est disponible dans les projets et bilans des plans de développement de compétences en CSE Siège.

La direction ne souhaite pas donner les éléments sur le montant des sommes versées dans ce cadre.

15-CMédiatique

Le Dimanche 24 novembre 2024, l'émission CMédiatique de France 5 a longuement reçu Anne NIVAT pour « rendre hommage à la couverture internationale et notamment de l'élection américaine » faite par cette chaîne.

Il ne nous appartient pas de juger des choix rédactionnels du rédacteur en chef et de la présentatrice de « CMédiatique » mais deux interrogations peuvent être posées

En plusieurs occasions, le service de presse de France Télévision a demandé au même rédacteur en chef de recevoir le présentateur de « L'heure américaine » émission lancée par France Info TV au mois de septembre 2024. L'émission a obtenu de remarquables résultats d'audience puisqu'elle fait le double de l'audience enregistrée l'an dernier sur la même tranche horaire et surtout sa qualité a été reconnue par beaucoup de professionnels des médias. Or jamais, France 5 n'a souhaité en parler.

À partir du vendredi 22 novembre, les tweets de l'émission CMédiatique mettant en valeur l'émission de LCI avec les noms des présentateurs et les horaires de diffusion ont été mis en ligne sur les réseaux sociaux, incitant à regarder cette chaîne...

- **Pourquoi ce deux poids, deux mesures ?**
- **Pourquoi ignorer ostensiblement le programme de la chaîne de France Télévisions et valoriser celui de son principal concurrent ?**

Le 20 janvier, Donald TRUMP prendra ses fonctions à Washington, France Info TV fera un effort particulier pour couvrir cette actualité ; CMédiatique pourrait y consacrer un temps d'antenne.

Réponse : Ce programme est piloté par la direction des programmes et réalisé en externe.

La direction de L'info n'est pas responsable des choix de cette émission.



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

16-PC Info

En 2021 l'effectif du service PCinfo était de 25 techniciens. Le rapport d'expertise portant sur le risque grave au PCinfo, daté d'octobre 2021, en atteste. Depuis, plusieurs départs ont eu lieu et l'effectif du service est aujourd'hui de 21 techniciens alors que l'activité n'a pas baissé.

- **Les représentants de proximité demandent quand la direction publiera-t-elle les campagnes pour le comblement des 4 postes encore vacants ?**

(Pour rappel « le contrat de travail à durée indéterminée est la forme normale et générale de la relation de travail. » Article L1221-2 du code du travail)

Réponse : *l'effectif du PCinfo est de 21 teva et 4 chefs d'équipement et cela suffit pour couvrir l'activité.*

*Il y a des ETP budgétés en non permanents pour couvrir les absences.
La direction n'est pas d'accord avec le rapport.*

17-Documentalistes PIDF (dépendante de la DRM)

Par un courrier daté du 19 décembre, les documentalistes de PIDF, qui dépendent de la DRM et ont le même manager que les documentalistes de la médiathèque, ont alerté sur leur situation de localisation dégradée de leurs postes de travail depuis le réaménagement Campus. Cette lettre d'alerte à la direction est restée sans réponse.

- **pourquoi ce silence de la direction?**
L'argument du télétravail a été évoqué lors de ce déménagement.
- **la direction considère-t-elle que, si les salariés télétravaillent dans le cadre de l'accord d'entreprise, ils sont moins éligibles à des conditions de travail respectueuses de leur bien-être et de leur santé lors de leurs vacances au siège que les salariés qui ne télétravaillent pas du tout ?**

Les RP réclament la prise en compte urgente de la demande des documentalistes de PIDF

Réponse : *La direction de PIDF a été sollicitée et n'a pas fourni d'éléments de réponse.*

*La DRM n'a pas d'emprise sur les locaux de PIDF.
Il faut poser la question à l'IP PIDF.*

Direction des sports

18-Conflic d'intérêt et déontologie

Le rédacteur en chef « rugby », qui est aussi présentateur des événements rugbystiques, est marié à la nouvelle Ministre des sports.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

- **Au vu des nouvelles fonctions de son épouse, va-t-il se maintenir à son poste actuel ?**

Réponse : Ce rédacteur en chef rugby a déclaré son lien d'intérêt par transparence. La direction de la conformité, de l'éthique et de la déontologie a été saisie pour étudier les risques de conflit d'intérêts.

Les consignes avec restriction ont été présentées et acceptées par le collaborateur :

-Il ne pourra pas proposer de sujet en lien direct ou indirect avec les activités politiques du ministère des Sports et de la ministre.

-Il ne pourra pas assurer la direction en chef d'émissions comportant des sujets en lien avec l'actualité politique et la ministre et ne pourra pas participer à des émissions où la ministre ou un autre représentant du ministère serait interrogé.

-Il pourra passer à l'antenne sur des sujets purement sportifs liés au rugby, mais sans interviewer la ministre ou un autre représentant du ministère.

La direction des sports veillera à ce qu'elles soient scrupuleusement respectées, non seulement pour le tournoi des Six Nations à venir mais aussi longtemps qu'il le faudra.

19-Rédaction numérique des sports

La direction a présenté en CSE du mois de janvier 2025 l'organisation de cette rédaction.

Cependant, les RP souhaitent des précisions.

La direction a qualifié cette rédaction de rédaction unique.

- **la direction confirme-t-elle que c'est une rédaction transversale, Tv, Radio, Web?**
- **les salariés sont-ils regroupés dans la même salle de rédaction ?**

La direction a employé le terme de « polyvalence » pour les journalistes.

- **en quel sens les journalistes de cette rédaction sont-ils polyvalents ?**

Cette rédaction est sous la direction d'un rédacteur en chef.

- **les rédacteurs en chefs des autres rédactions de Info interviennent-ils dans le choix éditorial et la mise en ligne des sujets ?**

Réponse : depuis 2019, il y a une seule rédaction avec 60 journalistes permanents :

75 % sont dédiés à l'offre télé, et 25% à l'offre numérique (à la fois l'offre Franceinfo.fr, France.tv et réseaux sociaux).

Chacun peut être amené à assurer sa fonction sur un support qui n'était pas le sien au départ.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

La mutualisation n'est pas obligatoire ni interdite
La polyvalence doit permettre d'avoir une corde de plus à son arc mais la mission première c'est l'écrit.
Il y a quelques accès à la télé et à la formation mojo pour France.tv
Ce sont des Missions complémentaires proposées.

Demande de plus de formations pour que tous y accèdent.
La motivation de chacun prime : sur 197 jours travaillés il y a 9 jours maximum à la télé pour ceux qui ne sont pas volontaires. C'est pour qu'ils acquièrent une expérience complémentaire.
Pas d'obligation si la personne ne veut pas après une première expérience.

Dans l'autre sens ça ne marche pas, les journalistes télé ne font pas de papier. C'est plus compliqué ils sont trop anciens et n'ont pas écrit d'articles depuis leurs études.

Il y a 3 entités souveraines :

- La direction du numérique
- Direction radio
- Direction télé

Donc 3 rédacteurs en chef autonomes c'est la difficulté.

Sur l'organigramme des responsables :

- rédaction générale : Celia Mériguet et Delphine Legouté
- rédaction Francetv sports : Pascal Golomer et Nicolas Vinoy
- rédaction radio : Nathalie Iannetta et Philippe Randé

- **comment se fait la coordination?**

Réponse : problématiques pas de coordination globale groupe WhatsApp qui marche bien avec France Info moins bien avec Radio France.

- **qui détient le pouvoir d'arbitrage éditorial ? Qui est au niveau éditorial au-dessus du rédacteur en chef de cette rédaction?**

Réponse : Pas d'autorité hiérarchique c'est Célia Mériguet pour le final cut

Prochaine IP : le 4 février 2025

Merci d'envoyer vos questions à :

sophie.lacombe@francetv.fr

valerie.verduron@francetv.fr



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : 01 56 22 88 21 - cfdtgroupe@francetv.fr